Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

# Communes du Grand Avignon, quand la hausse de l’eau coule en silence



**Depuis le 1er août, le prix de l’eau augmente dans l’ensemble des communes du Grand Avignon, côté Vaucluse comme côté Gard. Si les hausses varient selon les territoires, elles atteignent jusqu’à 20% dans plusieurs communes. Pour une famille de quatre personnes, la facture annuelle peut s’alourdir de près de 100€. Décidée le 29 juin par la nouvelle majorité communautaire, élue en mars dernier, cette augmentation interroge autant sur ses justifications financières que sur la manière dont elle a été portée à la connaissance des habitants.**

Le réveil risque d’être brutal pour de nombreux foyers du Grand Avignon. À partir des prochaines factures, l’eau coûtera sensiblement plus cher dans les communes vauclusiennes comme dans celles de l’est du Gard.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

**Une facture plus lourde, un débat discret**

Concrètement, une famille de quatre personnes consommant environ 150 m³ d'eau par an devra débourser entre 95 et 100€ supplémentaires. Pour un couple, l'augmentation avoisine 65€. À Rochefort-du-Gard et Saze, où les tarifs étaient déjà parmi les plus élevés de l'agglomération, la progression atteint 6%. Cette décision n'est pourtant pas récente. Elle a été adoptée lors du conseil communautaire du 29 juin. Mais l'information est restée largement confinée aux délibérations administratives, loin des préoccupations quotidiennes des habitants.




**Copyright Facebook Grand Avignon**

**Le paradoxe d'une sobriété qui coûte plus cher**

La justification avancée par le Grand Avignon ? Les consommations d'eau diminuent, sous l'effet des économies réalisées par les ménages et des épisodes de sécheresse répétés. Moins d'eau consommée signifie moins de recettes pour financer des infrastructures dont les coûts, eux, restent fixes. Patrick Sandevoir, vice-président délégué à l'eau et à l'assainissement, évoque la nécessité de préserver une capacité d'investissement de 13,7M€, afin de moderniser les réseaux, de sécuriser l'alimentation en eau

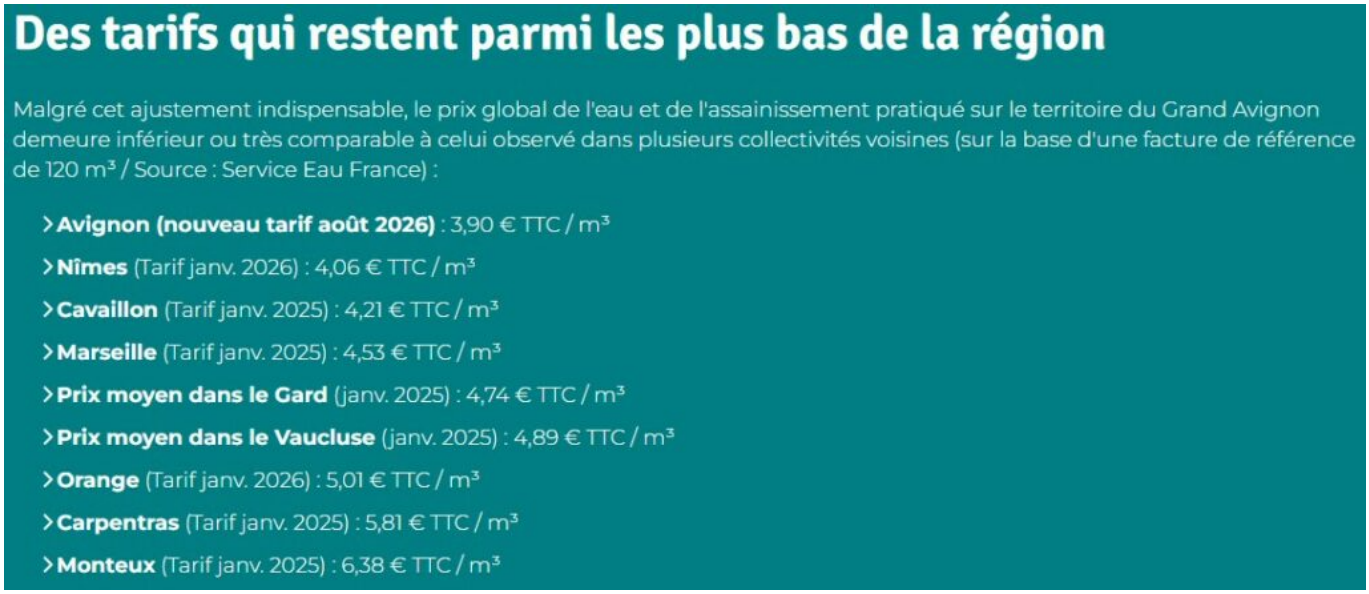
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

potable, d'améliorer les stations d'épuration et de protéger la ressource.

**Une réelle réflexion économique**
Les réseaux vieillissent, les normes environnementales se renforcent et le dérèglement climatique impose de nouveaux équipements. Les collectivités doivent également réduire les pertes d'eau dans les canalisations, parfois supérieures à 20%. Mais cette logique révèle un paradoxe de plus en plus fréquent : plus les habitants réduisent leur consommation, plus le coût unitaire de l'eau augmente pour maintenir l'équilibre financier du service public.

**Une gouvernance complexe, difficilement lisible**
En 2018, Le Grand Avignon, alors placé sous la présidence de Jean-Marc Roubaud -élu en avril 2014 jusqu'en avril 2019 après avoir donné sa démission et qui avait lui-même succédé à Marie-Josée Roig de 2001 (à la création de l'agglomération) à 2014- a choisi de distinguer l'eau potable de l'assainissement, en confiant ces missions à des structures spécialisées dans le cadre de délégations de service public (DSP).



**Les tarifs de l'eau Copyright Grand Avignon**

**Des arguments de papier**
Sur le papier, cette organisation visait à renforcer l'expertise technique et le contrôle des prestations. Dans les faits, elle contribue aussi à rendre le système moins lisible pour l'usager. Entre la collectivité, les délégataires, les filiales dédiées et les investissements croisés, peu d'habitants disposent d'une vision claire des coûts réels et de la répartition des dépenses. La collectivité assure que l'intégralité des recettes supplémentaires sera consacrée aux investissements et non aux opérateurs privés. Une affirmation qui renvoie toutefois à une attente forte de transparence : quelles sommes sont affectées aux réseaux ? Quels montants reviennent aux exploitants ? Quels bénéfices sont réalisés dans chaque activité ? Autant de questions qui émergent régulièrement dès que les tarifs augmentent.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

**Pourquoi les habitants ont-ils découvert la hausse après coup ?**
C'est le point le plus sensible. La hausse a été votée trois mois après l'installation de la nouvelle majorité communautaire issue des élections municipales de mars. Juridiquement, les tarifs de l'eau relèvent de la compétence de l'intercommunalité et les décisions sont prises en conseil communautaire. Politiquement, le calendrier interroge. Egalement pourquoi n'avoir pas étalé l'augmentation dans le temps ? Aucun débat public d'ampleur, peu de communication préalable, des délibérations techniques peu accessibles au grand public : l'augmentation est restée discrète jusqu'à son entrée en vigueur.

**Le constat ?**
Les mécanismes de décision autour de l'eau restent largement éloignés des citoyens. Entre expertise technique, gouvernance intercommunale et complexité financière, les habitants découvrent souvent les choix une fois qu'ils se traduisent sur leur facture. Or l'eau n'est pas un service comme un autre. Bien commun essentiel, elle touche directement la démocratie, notamment avec l'accès à l'eau, et particulièrement en période récurrente de sécheresse, au pouvoir d'achat, à la santé publique et à l'aménagement du territoire.

Tarifs en € TTC/m3 pour facture annuelle de 120 m3

| | Assainissement | | | Eau potable | | | Eau + Assainissement | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | janv-26 | Tarifs au 1er août | | janv-26 | Tarifs au 1er août | janv-26 | Tarifs au 1er août |
| Avignon<br>Villeneuve lez Avignon<br>Les Angles | Grand Avignon + Taxe VNF | 1,82 € | 2,14 € | Grand Avignon | 1,43 € | 1,76 € | 3,25 € | 3,90 € |
| Jonquerettes<br>Morières-lès-Avignon<br>Pujaut<br>Sauveterre<br>Roquemaure | Grand Avignon | 1,75 € | 2,07 € | | | | 3,18 € | 3,83 € |
| Caumont-sur-Durance<br>Velleron | | | | Syndicat Durance Ventoux | 2,49 € | | 4,24 € | 4,56 € |
| Rochefort-du-Gard<br>Saze | | | | Syndicat Signargues | 2,97 € | | 4,72 € | 5,04 € |
| Le Pontet | Grand Avignon + Taxe VNF | 1,82 € | 2,14 € | Syndicat Rhone Ventoux | 2,53 € | | 4,35 € | 4,67 € |
| Vedène<br>Entraigues sur la Sorgue<br>St Saturnin lès Avignon | Collecte : Grand Avignon<br>STEP : SITTEU | 1,63 € | 1,95 € | | | | 4,16 € | 4,48 € |

**Les tarifs de l'eau, Copyright Grand Avignon**

**Quand les pourcentages s'envolent**
La lecture de la nouvelle grille tarifaire n'a rien d'évident, tant les prix de départ diffèrent d'une commune à l'autre. Car oui, le cout de l'eau est déjà différent d'une commune à l'autre. Dans le Vaucluse, Avignon, Jonquerettes et Morières-lès-Avignon enregistrent une hausse de 20%, tout comme les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

communes gardoises de Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles, Pujaut, Sauveterre et Roquemaure. Vedène, Entraigues-sur-la-Sorgue et Saint-Saturnin-lès-Avignon voient leur tarif progresser de 16%, tandis que Caumont-sur-Durance et Velleron subissent une augmentation de 7%. Enfin, Rochefort-du-Gard et Saze, où les tarifs figuraient déjà parmi les plus élevés de l'agglomération, enregistrent une hausse de 6**%**.

**Information versus communication**
Le changement climatique est documenté par les scientifiques depuis plusieurs décennies. Pourtant, les conséquences très concrètes de l'adaptation des services publics, comme le financement de l'eau potable, restent rarement expliquées en amont. À quel moment les élus associeront-ils davantage les citoyens à des décisions qui concernent directement leur quotidien et leur pouvoir d'achat ? Car le véritable débat ne porte pas uniquement sur le prix de l'eau, mais aussi sur la manière dont ces choix sont expliqués, discutés et partagés.

**Mireille Hurlin**

Droit de réponse du grand Avignon à propos de l'eau

---

# Île Piot, Avignon renforce ses digues face au Rhône

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026




**Le Grand Avignon a engagé un vaste chantier de confortement des digues de l'île Piot afin de protéger les terres des crues du Rhône. Lancée à l'automne 2025 et dotée d'un budget de 3,4M€, l'opération vise à sécuriser une zone fréquentée et habitée, tout en requalifiant les berges dans un site emblématique face aux remparts d'Avignon.**

À Avignon, le Rhône n'a jamais été un voisin tranquille. Depuis des siècles, la ville compose avec les débordements du fleuve, dont les crues ont parfois profondément marqué le territoire. La plus célèbre demeure celle de 1856, l'une des plus importantes de l'histoire du Rhône, qui submergea de vastes zones de la vallée et causa d'importants dégâts dans de nombreuses villes riveraines.

**Une protection renforcée face à un fleuve capricieux**

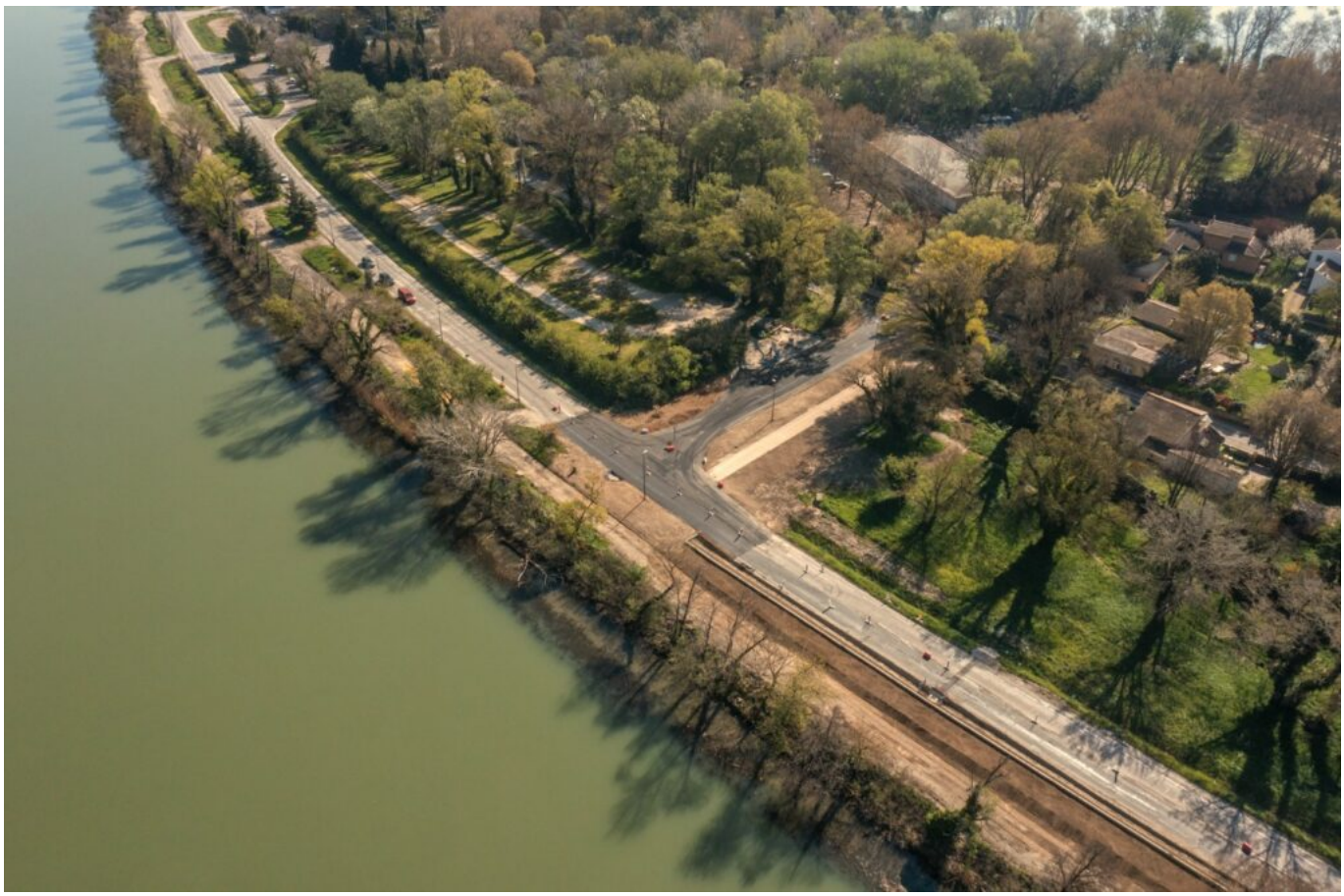
La prévention du risque inondation constitue un enjeu majeur en Vaucluse. C'est dans cet esprit que le Grand Avignon a lancé, en octobre 2025, un important chantier de confortement des digues de l'île Piot, sur la rive droite du fleuve, face au centre historique. Objectif ? Rehausser et consolider les ouvrages existants afin d'assurer une protection durable aux 5 000 personnes fréquentant ce secteur mêlant activités économiques, espaces de loisirs et itinéraires cyclables.

**3,4M€ de travaux**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Confiés au groupement Guintoli-Spie batignolles travaux publics, les travaux mobilisent également l'entreprise PEC pour les aménagements paysagers. Le coût total de l'opération atteint 3,4M€, financés par un partenariat associant l'État, la Région Sud, le Département de Vaucluse, la Ville d'Avignon, la Compagnie nationale du Rhône et le Grand Avignon.



**Créditphoto@Spie batignolles**

**Un dispositif technique sur plus d'un kilomètre**

Le chantier concerne le linéaire compris entre le pont de l'Europe et le chemin de la Traille, au cœur d'un secteur urbanisé et très fréquenté. Le système d'endiguement sera profondément modernisé. Au programme ? Le rehaussement de 643 mètres d'ouvrages existants, la construction de 560 mètres de nouveaux murs en béton, la création d'un merlon de digue de 130 mètres, l'installation de trois dispositifs de protection amovibles, ainsi que le rehaussement de 405 mètres de voirie.

**Dans le détail**

Le dispositif a été dimensionné selon deux niveaux de protection distincts, calculés à partir des repères hydrauliques du pont Daladier. La partie la plus exposée, entre le pont de l'Europe et le centre de loisirs de la Barthelasse, sera protégée contre une crue vicennale, tandis que le tronçon amont sera dimensionné pour des crues plus fréquentes mais moins intenses. Une intervention spécifique est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

également prévue sous les arches du pont Daladier : la suppression d'obstacles et de clôtures afin d'améliorer la circulation de l'eau en période de crue et préserver la transparence hydraulique du site.

**Réconcilier protection et paysage**

Le projet, à la fois urbain et paysager s'étend sur trois secteurs : Bagatelle, le chemin de l'île Piot et la zone de la RD228, au bénéfice d'une requalification globale. Les aménagements prévoient notamment : la modification de certaines circulations, la création d'espaces de pause et de cheminements, la reprise des revêtements et des nivellements, ainsi que la désimperméabilisation et la végétalisation de plusieurs espaces.

**Revégétalisation**

Au total, 12 arbres et près de 600 arbustes seront plantés afin de renforcer l'intégration paysagère du projet. Les choix architecturaux ont été réalisés en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de préserver la qualité visuelle de ce site exceptionnel, situé face aux monuments historiques d'Avignon et aux célèbres remparts médiévaux.



**Créditphoto@Spie batignolles**

**Une stratégie plus large contre le risque inondation**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Ce chantier s'inscrit dans une stratégie territoriale plus vaste. Depuis 2018, le Grand Avignon exerce la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), essentielle dans une agglomération située à la confluence du Rhône et de la Durance. Plus de 100 000 habitants du territoire vivent aujourd'hui en zone inondable, ce qui explique l'ampleur des investissements engagés pour sécuriser digues et ouvrages hydrauliques.

**Plusieurs opérations structurantes déjà menées**

Ces dernières années, plusieurs opérations structurantes ont déjà été menées : Le renforcement de la digue palière de la Durance, longue de 15 kilomètres, la création de trois bassins de rétention à Saze, capables de stocker près de 25 000 m³ d'eau. Enfin, les travaux de l'île Piot devraient s'achever à la fin mai pour les secteurs encore en chantier. Dans leur prolongement, le Grand Avignon prévoit également la création d'aménagements cyclables le long de la route de l'Islon, avec une liaison vers le pont du Royaume. Entre mémoire des crues et adaptation aux défis climatiques, Avignon poursuit un patient travail d'équilibre : protéger les habitants tout en préservant la relation intime qui unit la ville à son fleuve.

**Mireille Hurlin**



**Créditphoto@Spie batignolles**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

# Grand Delta Habitat, Le clos du magnolia à Saze, pour les ainés et aussi des terrains à bâtir



**Grand Delta Habitat vient de poser la première pierre du Clos du magnolia à Saze, dans le Gard. C'est une résidence 'Alter senior', dévolue aux logements pour seniors autonomes et à revenus modestes – qui y sera érigée. Le bailleur social a l'ambition de réaliser 300 logements**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

**de ce type d'ici 2028, en écho au vieillissement de la population. Quinze terrains à bâtir sont également proposés aux familles dans ce village de 2 100 habitants. Le nouveau quartier s'établira à proximité du centre-ville.**

La résidence Clos du magnolia sera érigée au cœur d'un nouveau quartier d'habitations intergénérationnel, à Saze constitué, outre cette résidence de 16 logements avec ascenseur, de 15 terrains à construire, libres de constructeurs. Ce nouvel ensemble est signé Grand Delta Habitat, lauréat du concours lancé par l'Etablissement Public Foncier –EPF- d'Occitanie. Le futur quartier est situé au sud de la commune, dans un environnement arboré vers le Chemin de Fonds de garrigue. Les parcelles de terrain à la vente s'étendent de 160m2 à 352m2.

**Une diversité de logements**
La résidence du Clos du Magnolia est composée de 10 T2 et de six T3 doublement orientés afin de favoriser la ventilation naturelle, notamment en été, et un éclairage optimal. Un des logements a été spécialement aménagé en collaboration avec l'association Handitoit Provence. Les appartements seront accessibles par ascenseur et disposeront, chacun, d'un espace extérieur privatif. L'ensemble est complété par une salle de convivialité destinée à favoriser les échanges entre résidents et personnes extérieures ou invités.

**Dans le détail**
Les 10 T2 se déploient sur de 48 à 53m2 pour des loyers allant de 262 à 440€ et les six T3 de 62 à 69m2 pour des loyers allant de 420 à 587€. La gamme Alter senior de GDH promeut des logements adaptés aux seniors autonomes tout en anticipant la perte d'autonomie avec la proposition de douches à l'italienne, de volets motorisés et d'éclairages renforcés pour favoriser le maintien à domicile tout en alliant confort, sécurité et lien social pour les ainés.

**Sobriété énergétique et habitat respectueux de l'environnement**
Le projet vise le label Promotelec Habitat Respectueux de l'environnement, qui garantit une qualité élevée en matière énergétique, de confort et de respect du cadre de vie. La gestion locative sera assurée par l'agence de Grand Delta Habitat des sources, 10 rue Jean Althen à Avignon, qui a en charge 8 100 logements implantés dans huit communes.

**Les finances**
La construction du Clos du Magnolia à Saze est estimée à plus de 2, 587M€ dont plus de 2M€ de la Banque des territoires ; Près de 356 000€ en fonds propre de GDH ; 100 000€ du Grand Avignon, plus de 51 000 de l'Etat ; 28 000€ du Département et plus de 15 000€ de l'Agirc Arco –Association générale des institutions de retraite des cadres-. Le partenaire opérationnel de cette opération est QuaiLeMonde Architectes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Michel Gontard, président de GDH et Yvan Bourrely maire de Saze

---

# La Région Occitanie sort le chéquier pour le Grand Avignon




**La Région Occitanie et les communes gardoises du Grand Avignon viennent de signer le Contrat territorial Occitanie (CTO) 2022-2028. Il a pour but d'aider aux financements de 15 projets structurants en 2024 sur plusieurs domaines, dont la transition énergétique, dans les 7 communes gardoises de l'agglomération vauclusienne.**

Un contrat pour ne laisser personne sur le côté. Ce mercredi 24 avril 2024, Monique Novaretti, conseillère régionale représentant Carole Delga, présidente de la Région Occitanie et Xavier Belleville, vice-président du Grand Avignon ont signé en mairie de Saze le Contrat territorial Occitanie (CTO) 2024-2028. Une signature intervenue en compagnie des élus 7 des communes gardoises concernées : Les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

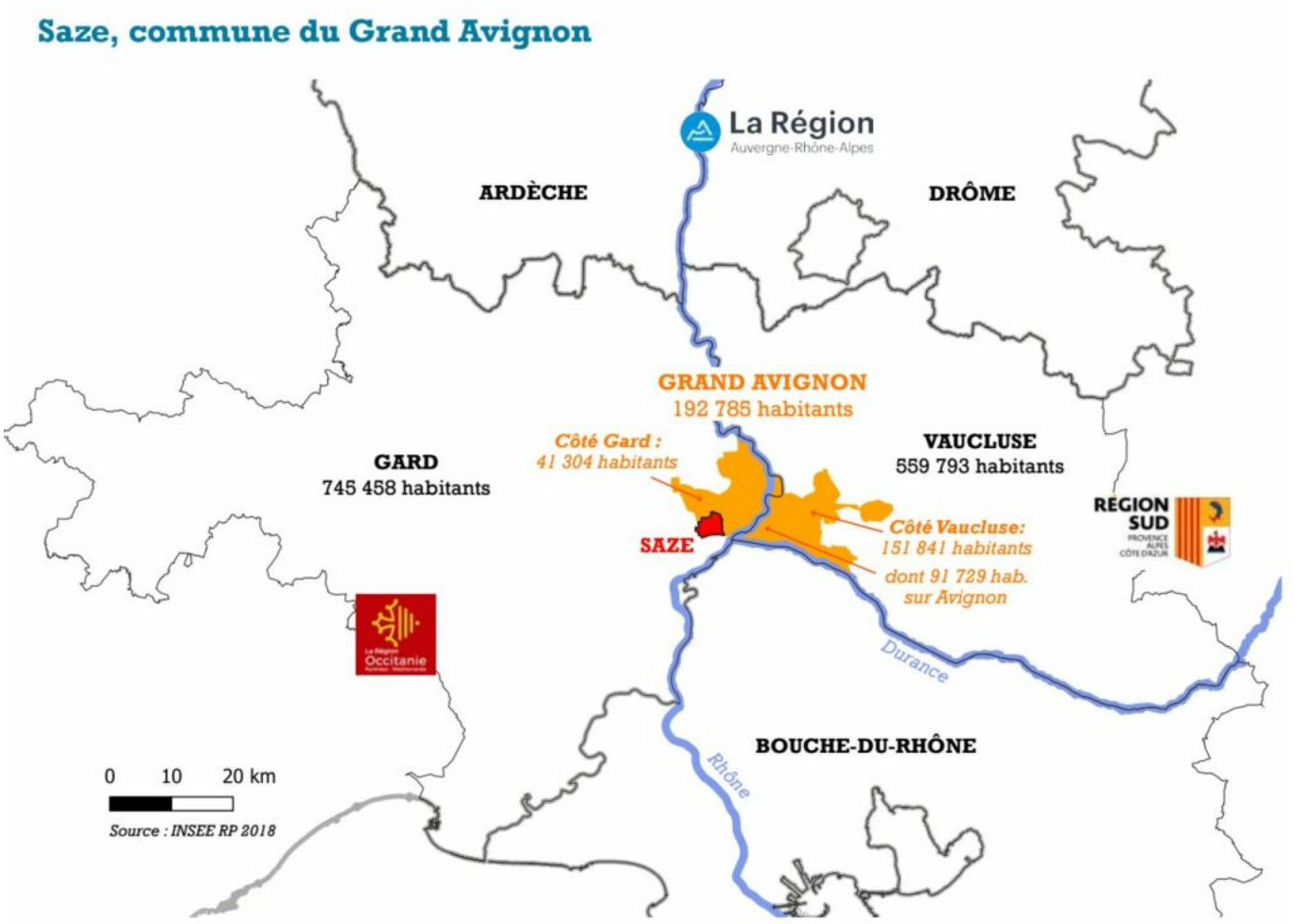
Ecrit par le 1 novembre 2026

Angles, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Villeneuve-lès-Avignon, Saze et Sauveterre.

**La Région Occitanie veut être lé région de tous**

Toutes ces communes ont la particularité d'être gardoises et de faire partie de la communauté d'agglomération vauclusienne du Grand Avignon. Elles n'en sont pas moins des parties intégrantes de la région Occitanie. C'est pour rappeler l'appartenance à ce territoire que ce contrat a été conçu et approuvé sur une période de 7 ans afin d'établir et de mettre en action les stratégies de la Région Occitanie, du Grand Avignon et du Département du Gard.

C'est dans un but de démarche intégratrice et partenariale de l'ensemble des politiques de la Région Occitanie que les objectifs de ce contrat ont été définis, des objectifs communs à tous « il ne doit pas avoir deux catégories d'habitants dans notre région, ceux vivants en métropole bénéficiant d'infrastructures performantes et des services qui recrutent et de l'autre coté des habitants de villages complètement délaissés, c'est notre rôle à la Région d'assurer une complémentarité et un équilibre avec tous nos citoyens, partout, même aux frontières des régions voisines » assure Monique Novaretti.




© DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

**La transition écologique au cœur de l'engagement du CTO**
Le Contrat territorial Occitanie met en avant trois objectifs principaux qui devront répondre aux problématiques des quatre prochaines années :

-Inscrire le territoire dans une démarche de transitions (énergie, déchets, mobilités durables, biodiversité).

-Renforcer les équilibres territoriaux dans une optique de développement harmonieux (Bourgs centre, culture, sport, santé, numérique).

-Maintenir la diversité de l'économie locale tout en l'adaptant aux nouveaux enjeux de développement économique, du tourisme durable et de la stratégie foncière dynamique et responsable.

« Ce contrat est un engagement vers la transition, nous l'avons axé autour de 4 axes environnementaux avec plusieurs projets d'aménagements qui iront dans ce sens avec la transition énergétique comme fil rouge que ce soit dans la gestion de nos bâtiments comme dans notre mobilité » affirme Xavier Belleville, représentant du Grand Avignon.

Ces 15 projets structurants seront amorcés dès cette année 2024 dans les 7 communes gardoises de la région Occitanie. Des aménagements qui s'adaptent aux besoins et aux spécificités de chaque ville, que ce soit l'aménagement d'une piste cyclable et la création du Pôle d'échange multimodal à Villeneuve-lès-Avignon à la rénovation de bâtiments publics comme le foyer restaurant des Angles ou de la création d'une aire de sports et de loisirs intergénérationnelle à Rochefort-du-Gard.

**Des aides financières de plusieurs millions d'euros**
Pour mener à bien ces projets 2024 représentant un investissement total de 10,4M€, les communes et le Grand Avignon contribuent à hauteur de 5,4M€, dont une partie provient du Fonds de soutien à la transition écologique de l'agglomération (1,2M€). La Région et le Département du Gard, participent quant à eux à hauteur respectivement de 1M€ et 836 000€.
Par ailleurs, comme l'a souligné Monique Novaretti, la Région Occitanie intervient aussi à hauteur de 15M€ dans le territoire de ces 7 communes gardoises du Grand Avignon : « Nos aides ont pour but de rendre l'attractivité aux communes. 4,4M€ pour les entreprises, l'artisanat et les commerçants, 4,4M€ pour les collectivités territoriales, 2,8M€ en maitrise d'ouvrage direct, 1,9M€ pour l'enseignement et enfin 1,1M€ pour les associations ».

---

# Saze parmi les 41 communes accompagnées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

# par la région Occitanie dans leurs missions de sécurité et de prévention




**Mardi 4 octobre, Carole Delga, présidente de la région Occitanie et Thierry Mathieu, conseiller régional délégué à la sécurité, ont annoncé les 41 communes prochainement accompagnées dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « La Région vous protège » grâce à un montant total d'1M€. Parmi les communes, celle de Saze, commune gardoise du Grand Avignon.**

A cette occasion, Carole Delga a détaillé l'ensemble des actions régionales engagées en matière de protection des personnes et de prévention des violences. La commune de Saze sera ainsi accompagnée par la Région Occitanie afin d'acquérir un véhicule adapté au terrain et d'acheter des équipements de protection des personnels.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

« Protéger nos habitants, c'est garantir le droit à la sécurité pour tous. Ce sujet ne doit souffrir d'aucune démagogie. Ma vision, c'est la sécurité républicaine et pas la République sécuritaire, en proximité, avec des moyens pour prévenir et pour agir, a déclaré Carole Delga. S'il incombe à l'Etat d'équiper la gendarmerie et la police nationale, j'ai souhaité proposer aux communes et aux intercommunalités de les accompagner dans leur effort de sécurité du quotidien. Aujourd'hui, l'heure est aux résultats et ce sont 41 communes qui vont pouvoir bénéficier de l'aide de la Région, qui mobilise une enveloppe de 1 million d'euros ».

J.R.

---

# Orizo, le Grand Avignon baisse les tarifs des transports Orizo




**Les moins de 26 ans paieront désormais 100€ par an au lieu de 200, tout comme les séniors –à partir de 65 ans- qui paieront 100€ au lieu de 245 et quant aux autres 200 au lieu de 400. Tous bénéficieront de voyages illimités pendant toute l'année.**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

**Pour Pujaut, Roquemaure, Sauveterre et Saze**
Les pass annuels multiréseaux Orizo+Lio+Uggo jeune & liberté ne changent pas de tarifs, un remboursement de 50% sera effectué sur présentation d'un Rib (Relevé d'identité bancaire) en boutique Orizo et sur la e-boutique.

**Et toujours**
Pass journée multi réseaux à 4€ ; Pass jeune mensuel multi réseaux 26€ et Pass liberté mensuel multi réseaux à 45€. Le ticket 10 voyages est à 10€ au lieu de 12,50€.

**Et aussi**
La baladine devient gratuite. Le Facili'pass demandeur d'emploi/ RSA (revenu de solidarité active) devient facili'Pass solidarité.

**Les conditions**
Le Facili'pass est délivré sous conditions. Il est destiné aux demandeurs d'emploi indemnisé et ou bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire (CSS). En effet, depuis le 1er janvier 2022, toute personne titulaire de la CSS bénéficie de la gratuité pour sa famille : titulaire, conjoint, enfant à charge de moins de 25 ans.

**Pass délivrés au CCAS et mairies de quartier : 50 voyages par mois**
Pour les demandeurs d'emploi indemnisés dont le revenu est inférieur ou égal au Smic (Salaire minimum de croissance) tous les mois sur présentation de l'attestation Pôle emploi et pour les bénéficiaires de la CSS : tous les 3 mois sur présentation de l'attestation de la CSS délivrée par la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie).
Tous les renseignements : se déplacer ; rechercher son itinéraire, titres et tarifs ; le réseau Orizo ; les infos pratiques et la e-boutique ici.
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



La baladine est gratuite depuis Juillet

---

# L’orchestre National Avignon-Provence rend hommage à Mozart

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Avant de retrouver l'Opéra Grand Avignon rénové le 14 octobre prochain, l'Orchestre National Avignon-Provence sera dans le Gard les 19 et 26 septembre avec le programme *Hommages 38*.

**Au programme**

Sous la direction de la cheffe  Debora Waldman, ce programme comporte 3 symphonies :

«*Hommage à Mozart» un clin d'œil plein de fraîcheur de Jacques Ibert au compositeur des Noces de Figaro.* La *Symphonie n°93 de Joseph Haydn, avec des étonnantes séries de fanfares cuivres-timbales.* En deuxième partie de concert, la Symphonie n° 38 «Prague» de Mozart précède le triptyque final des symphonies mozartiennes. Son introduction évoque la gravité de Don Giovanni, son dernier mouvement avec l'esprit bondissant des Noces de Figaro, tandis que l'écriture fuguée omniprésente annonce la Symphonie «Jupiter». Un chef-d'œuvre !

Dimanche 19 septembre. 17h. Salle des Fêtes à Saze.

Dimanche 26 septembre. 17h. Pôle Culturel Jean Ferrat à Sauveterre.

Réservations par téléphone **du lundi au vendredi de 10h à 12h au 07 88 36 02 61.**

**Réservations en ligne ici.** Tarifs : **12€ en tarif plein et 6€ en tarif réduit (moins de 25 ans, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emplois et minima sociaux).**